



### Budget primitif de la Région pour 2012

Le Conseil économique social environnemental des Pays de la Loire a émis un avis favorable sur le projet de budget 2012 de la Région des Pays de la Loire.

*« Dans un contexte de grande instabilité économique et financière et de contraction des ressources financières des collectivités territoriales, la Région a décidé de maintenir le cap de*

*l'investissement ». Concomitamment, la maîtrise des dépenses de fonctionnement « permet de garder un haut niveau d'épargne et ainsi de limiter le plus possible le recours à l'emprunt » souligne le CESER qui note dans son avis que « le budget primitif est marqué par l'amplification des mesures destinées à soutenir le développement économique, la recherche, l'innovation et donc l'emploi, mais aussi par un soutien toujours plus important par la formation et l'apprentissage ».*

*L'assemblée recommande enfin « que les éventuels excédents de fonctionnement 2012 soient affectés à l'augmentation de l'épargne. Toutefois, la situation économique et sociale peut conduire en 2012 à ne pas privilégier cette option afin de soutenir, via le fonctionnement, des secteurs d'activité, des filières, des entreprises ou des associations susceptibles d'être exposées à des difficultés ou des tensions ».*

Ce texte qui a fait l'objet de nombreux échanges entre les membres du CESER, notamment sur les préconisations en matière de priorités d'investissements, de maîtrise des dépenses de fonctionnement et de recours à l'emprunt, a été adopté à une faible majorité (45 voix pour, 41 voix contre).

[» En savoir plus](#)

**ceser.paysdelaloire.fr**

Conseil économique social environnemental des Pays de la Loire

[Accéder au site »](#)

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.